



Etat civil : changement de prénom sur les papiers d'identité.

Par **Sarah**, le **13/09/2011** à **16:31**

Bonjour,

je souhaite changer le prénom de mon état civil, et ainsi valider officiellement mon prénom d'usage.

La mairie du 12ème m'a dit pour cela d'engager une procédure auprès d'un avocat spécialisé en Etat civil.

Où joindre un tel avocat, et combien la procédure coûterait-elle.

Merci.

Par **mimi493**, le **13/09/2011** à **17:00**

Pour l'avocat, les pages jaunes, l'ordre des avocats.

La procédure se fait devant le JAF

Par **jade76**, le **10/12/2011** à **17:58**

bonjour pour moi aussi c'est la meme chose ma fille elle a 2 mois et on voudrais inverser l'ordre des prenom de mette le 2eme prenom a la place du 1er donc j'ai ete voir un avocat qui m'as couté 600 euro pour 2 h de recherche et a la fin il me dit que j'ai 0/ de chance et hier sur un forum une personne il a marquer q'il a reussi a inverser l'ordre de ses prenom . donc j'ai

lui demander comment il m'as dit de ramener les texte de loi a la mairie est ils vont changer .
et moi j'ai chercher les texte mais j'ai pas trouver les texte de la loi qui autorise

Par **jade76**, le **10/12/2011** à **18:06**

bonjour pour moi aussi c'est la meme chose ma fille elle a 2 mois et on voudrais inverser l'ordre des prenom de mette le 2eme prenom a la place du 1er donc j'ai ete voir un avocat qui m'as couté 600 euro pour 2 h de recherche et a la fin il me dit que j'ai 0/ de chance et hier sur un forum une personne il a marquer q'il a reussi a inverser l'ordre de ses prenom . donc j'ai lui demander comment il m'as dit de ramener les texte de loi a la mairie est ils vont changer . et moi j'ai chercher les texte mais j'ai pas trouver les texte de la loi qui autorise